

Article

« Italianité, conflit linguistique et structure du pouvoir dans la communauté italo-québécoise »

Claude Painchaud et Richard Poulin

Sociologie et sociétés, vol. 15, n° 2, 1983, p. 89-104.

Pour citer cet article, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/001542ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

Italianité, conflit linguistique et structure du pouvoir dans la communauté italo-qubécoise



CLAUDE PAINCHAUD ET RICHARD POULIN

La connaissance de l'anglais est essentielle en Amérique du Nord ; [...] c'est donc d'une importance vitale pour tout citoyen du Québec d'apprendre la langue anglaise¹.

PIETRO RIZZUTO

Sénateur libéral de Montréal, président honorifique du Congresso Nazionale degli Italo-Canadesi, regione del Quebec.

Au cours des quinze dernières années, la communauté italo-qubécoise a été au cœur des débats linguistiques. Le conflit linguistique au Québec, comme effet de la question nationale au Canada, a largement façonné cette communauté ethnique en lui conférant des traits suffisamment spécifiques et dynamiques qui s'avèrent fondamentaux pour comprendre son évolution et son mode d'insertion dans la société québécoise.

L'objet de cet article n'est pas de relater et d'analyser la genèse des positions mises de l'avant par les porte-parole de cette communauté, ni d'examiner en profondeur les manifestations populaires que ces positions ont provoquées. Nous tenterons plutôt d'appréhender l'impact de la résistance à la francisation à l'intérieur de la communauté, notamment au niveau de son organisation interne.

1. *Journal des débats*, 17 juin 1974, Commission permanente de l'éducation, des affaires culturelles et des communications, p. B-3565-6.

Nous postulons que le conflit linguistique intrinsèquement lié à la question nationale et à la montée du nationalisme québécois a induit un renforcement de l'ethnicité et facilité une réorganisation du pouvoir à l'intérieur de la communauté au profit d'une nouvelle bourgeoisie italo-québécoise.

Nous traiterons de ces postulats en examinant deux volets de la réalité italo-québécoise : le premier concerne l'immigration italienne après la Deuxième Guerre mondiale, sa composition et son mode d'insertion dans la société québécoise et le deuxième est une mise en perspective du conflit linguistique du Québec, du renforcement de l'italianité et du processus d'hégémonisation de la communauté effectué par une nouvelle bourgeoisie italo-québécoise².

1. L'IMMIGRATION ITALIENNE, SA COMPOSITION ET SON MODE D'INSERTION

Environ 650 000 Italiens ont émigré au Canada depuis un siècle, mais près de 70% de ce flux migratoire a eu cours après la Deuxième Guerre mondiale. Le Québec a reçu de 1946 à 1976 un peu moins du quart de cette immigration et au recensement de 1971 cette province comptait 23,2% de la population d'origine italienne du Canada. Après les populations d'origine française et anglaise, la communauté d'origine italienne est la plus importante au Québec avec 170 000 personnes en 1971 et environ 200 000 aujourd'hui.

Le tableau 1.1 montre l'importance de ce courant migratoire pour l'ensemble du Canada en relation avec l'immigration totale de 1941 à 1976.

Tableau 1.1
Immigration italienne et bilan migratoire canadien, 1941-1976 (en milliers)

Décennie	Population au début de la décennie	% de l'immigration sur la population moyenne de la décennie	Immigration	Émigration estimée	Migration nette	Immigration italienne	% de l'immigration italienne sur l'immigration totale
1941-1951	11 507	4,4	548	379	169	15,6	2,6
1951-1961	14 009	9,6	1 543	462	1 081	229,3	14,9
1961-1971	18 238	7,2	1 429	705	724	168,4	11,8
1971-1976	21 568	—	984	—	—	27,1	2,7

SOURCE : J. L. ELLIOTT, *Two Nations Many Cultures*, Scarborough, Prentice Hall, 1979, p. 163 et F. BALLETTA, A. M. BIRINDELLI et al., *Un Secolo di emigrazione italiana, 1876-1976*, Roma, Centro Studi Emigrazione, 1978, pp. 353-355.

L'immigration italienne au Canada représente environ 10% de l'ensemble de l'immigration pendant ces 35 années. De 1941 à 1946 aucun immigrant italien n'est entré au Canada, mais parmi les deux millions et demi d'immigrants qu'a reçus le Canada entre 1946 et 1965, 15% étaient d'origine italienne et 33% étaient britanniques³. En 1965, 91% des immigrants italiens entrés au Canada étaient parrainés⁴. À cette époque, plus de 80% des Portugais et des Grecs qui entraient au pays étaient aussi parrainés et 89% de ces immigrants du bassin méditerranéen, incluant les Italiens, avaient moins de neuf

2. Pour une étude plus exhaustive, nous renvoyons le lecteur à notre rapport de recherche *le Phénomène migratoire italien et la formation de la communauté italo-québécoise*, Montréal, Secrétariat d'État, 1981, 529 p. ainsi qu'à la thèse de maîtrise de Claude Painchaud, *Processus migratoire, communauté et bourgeoisie italo-québécoises*, Science politique, UQAM, 1982, 199 p.

3. Anthony H. RICHMOND, *Post-War Immigrants in Canada*, Toronto, Toronto University Press, 1967, p. 4.

4. *Ibid.*, p. 18.

ans de scolarité contrairement aux immigrants du Nord de l'Europe beaucoup plus scolarisés et qualifiés (36% de l'ensemble de l'immigration a moins de neuf ans de scolarité)⁵.

Pour l'ensemble de la période d'après-guerre l'immigration italienne au Canada est très majoritairement permanente, on ne compte en effet que 10% de retours sur le nombre d'arrivées, et ce phénomène de retours est surtout perceptible depuis 1969⁶.

Entre 1951 et 1960, près de 23 000 Italiens entraient chaque année au Canada, mais entre 1961 et 1970 cette moyenne diminue à un peu moins de 17 000, et à partir de 1971 ils seront moins de 5 000 annuellement. La population italienne immigrante actuelle est donc établie au Canada depuis peu de temps. Le tableau 1.2, tiré de l'enquête du *Congrès National des Italo-Canadiens* (CNIC), confirme ce fait.

Tableau 1.2
Date d'arrivée des immigrants italiens au Canada (en %)

Province	Avant 1946	1946-1960	1961-1965	1966-1971	1972-1977	NRP	Total
Manitoba	—	64	9	26	1	—	100
Alberta	2	59,5	21	11	5	1,5	100
Québec	5	55	21	12	2	5	100
Ontario	5	65	13	13	2	2	100
TOTAL	3	61	16	16	2	2	100

SOURCE : CNIC, *Étude nationale sur les communautés italo-canadiennes*, Secrétariat d'État, 1978, p. 75 (ces quatre provinces ont attiré environ 90% des immigrants italiens au Canada).

Six immigrants sur dix sont donc arrivés entre 1946 et 1960, plus particulièrement dans les années 1950, et plus de 80% des autres sont arrivés entre 1961 et 1971. Lors du recensement de 1971, près des deux tiers de l'ensemble de la population d'origine italienne vivait en Ontario et un peu moins du quart au Québec :

Tableau 1.3
Distribution de la population d'origine italienne au Canada en 1971
(en milliers et en %)

Région ou province	Nombre	%
Provinces Maritimes	5,8	0,8
Québec	169,7	23,2
Ontario	463,1	63,4
Provinces des Prairies	38,1	5,2
Colombie britannique	53,8	7,4
Total	730,5	100

SOURCE : Recensement du Canada, 1971.

5. *Ibid.*, p. 39.

6. F. Balletta, A.M. Birindelli et al., *Un Secolo di emigrazione italiana, 1876-1976*, Roma, Centro Studi Emigrazione, 1978, pp. 373-74.

Selon l'enquête du CNIC, 71% des Italiens du Canada sont originaires du Sud de l'Italie; à Montréal cette proportion atteint 76,5%⁷. Nous allons maintenant analyser plus spécifiquement la communauté italienne du Québec et sa composition socio-économique, mais tout d'abord la spécificité du processus migratoire qui l'a conduit au Québec.

1.1 L'IMMIGRATION ITALIENNE AU QUÉBEC 1946-1978

Plus de la moitié de l'immigration italienne d'après-guerre au Québec se produit entre 1951 et 1960 et la décennie suivante elle compte pour plus du tiers. Au total 126 478 Italiens sont venus au Québec entre 1946 et 1978. Le nombre de retours en Italie en provenance du Québec et le nombre de départs pour les autres provinces canadiennes ou pour les États-Unis sont difficiles à évaluer. On sait par contre que «près du tiers des travailleurs immigrants admis au Québec n'y restent pas», et que cette proportion est encore «plus élevée chez les plus jeunes, chez les moins scolarisés et chez ceux qui ne parlent ni français ni anglais⁸». Il est probable que ce phénomène s'applique aux travailleurs italiens. Quoiqu'il en soit, en 1971, 54,4% des Italiens du Québec étaient nés à l'extérieur du Canada. Cette proportion doit avoir légèrement diminué aujourd'hui à cause principalement du nombre réduit de nouveaux immigrants italiens depuis cette date. L'immigration italienne d'après-guerre compte pour environ 16,5% de l'immigration totale du Québec entre 1951 et 1974⁹. Par contre, à partir de 1968 ce flux migratoire diminue de façon constante passant de 11,2% du total à 3,2% en 1975, 4,1% en 1976 et 3,8% en 1977 avec une moyenne de moins de 900 personnes pour la période 1968-1977¹⁰.

Tableau 1.4
Immigration italienne au Québec, 1946-1978

Années	Nombre
1946-1950	5 060
1951-1955	30 852
1956-1960	37 691
1961-1965	22 882
1966-1970	22 021
1971-1975	5 428
1976-1978	2 544
Total	126 478

SOURCE : Rapports annuels du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration du Canada.

La motivation principale de la venue au Canada est d'ordre économique. Selon l'enquête du CNIC, 63% des immigrants de Montréal sont venus au Canada pour chercher du travail et 19% pour rejoindre la famille¹¹; par contre, la venue au Québec en particulier s'explique elle par la famille : 52,9% de ces immigrants sont venus au Québec pour rejoindre la famille ou un(e) fiancé(e)¹². Ceci ne veut pas dire que ce ne sont pas des raisons d'ordre économique qui ont attiré les immigrants italiens à Montréal mais bien que c'est la famille qui a été le support fonctionnel de ce processus migratoire. À la question «Qui vous a incité à venir au Canada?» les immigrants de Montréal répondent dans 72,6% des cas que ce sont des membres de la famille qui les ont incités (in-

7. CNIC, *Étude nationale sur les communautés italo-canadiennes*, Secrétariat d'État, 1978, pp. 53 et sq.

8. Normand OUELLET, S. TURGEON, A. LE MINH, *l'Immigration et le marché du travail*, Études et Documents n° 4, ministère de l'Immigration, avril 1978, p. 55.

9. Entre 1957 et 1974 environ 720 000 immigrants ont été admis au Québec alors que les Italiens étaient environ 120 000, cf. M. TERMOTE, G. MATHEWS, H. BENYAHLA, *l'Impact de l'immigration internationale sur la croissance économique à long terme du Québec, 1951-1974*, ministère de l'Immigration, avril 1978, p. 15 et notre tableau 1.4.

10. Selon les données relatives au pays de naissance. Cf. *l'Immigration au Québec/Bulletin spécial n° 5*, ministère de l'Immigration et Bulletin statistique annuel, vol. 5, 1977.

11. CNIC, *Étude sur les communautés*, op. cit., p. 76.

12. Selon notre enquête. Les aspects culturels et religieux du Québec sont marginaux dans ce processus migratoire, cf. C. PAINCHAUD et R. POULIN, op. cit., p. 225.

cluant 3,3% de financé(e)s et seulement 15,3% répondent « personne »¹³. Or, seulement 15% de ces immigrants avaient le statut d'indépendant à leur arrivée au Québec contre 74% de parrainés et de désignés.

Toutes les recherches relatives aux immigrants italiens vont dans ce sens : Richmond parle d'une proportion de 91% pour l'ensemble du Canada en 1965¹⁴, Greenwood en 1961 trouve une proportion de près de 90% à Toronto¹⁵, alors que Boissevain en 1971 affirme que « la plupart des Italiens que compte Montréal ont pu s'y établir grâce à l'assistance de parents¹⁶ ». Ce dernier ajoute que cette caractéristique fondamentale du processus migratoire italien a tendance à favoriser le regroupement des familles et ainsi à reproduire dans une certaine mesure la vie villageoise ou régionale¹⁷.

La famille est donc l'institution centrale de la communauté italienne relativement à la venue et à l'installation des nouveaux immigrants ; elle est aussi l'instrument privilégié de conservation et de transmission des valeurs, des coutumes et de la langue. Il semble que la durée du séjour au Québec influe relativement peu sur la persistance des valeurs rattachées à la famille¹⁸. Celle-ci par ailleurs comporte trois degrés d'intensité impliquant des contraintes et droits mutuels où se manifestent l'entraide et la coopération réciproques selon le lien de parenté : la famille nucléaire, le cercle familial et la famille élargie. Le premier degré concerne les parents et les enfants, le second s'étend aux oncles et tantes, aux cousins et cousines et à leurs conjoints et descendants, et enfin la famille élargie s'étend jusqu'aux cousins et cousines de second degré et leurs descendants¹⁹. Cette structure familiale est plus spécifique au Centre et au Sud de l'Italie où elle correspond à des unités économiques fonctionnelles d'entraide. La majorité des immigrants italiens de Montréal sont originaires de ces régions. Le parrainage et l'assistance lors de l'établissement sont les formes privilégiées de ce système d'obligations familiales pour les immigrants.

Ce type de processus migratoire correspond précisément à ce que Lavigne qualifie d'*immigration dépendante* :

Par cette forme d'immigration, le Canada importe une force de travail peu qualifiée et socio-économiquement fragile mais, ce faisant, il importe aussi des familles. Celles-ci sont issues de milieux sociaux le plus souvent peu industrialisés et tributaires d'économies fondées sur une agriculture quasi moyenâgeuse [...] Ce fait implique que le Canada introduit des pratiques socio-culturelles très différentes de celles des Canadiens. L'immigration dépendante véhicule ou génère donc un ensemble de conditions indispensables, mais non suffisantes, pour que prennent corps des communautés fortement structurées...²⁰.

L'autre élément nécessaire à la création d'une communauté ethnique est son « organisation sociale²¹ » ; nous étudierons plus en détail ce phénomène et le rôle qu'y ont joué les hommes d'affaires.

1.2 QUELQUES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES DES ITALO-QUÉBÉCOIS

La population d'origine italienne au Québec se concentre traditionnellement à Montréal et dans ses environs immédiats. De plus le taux de conservation de la langue

13. *Ibid.*, p. 227.

14. A. H. RICHMOND, *op. cit.*, p. 18.

15. Martin GREENWOOD, *Some Observations on Italian Immigrants in Toronto*, ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, 1961, p. 7.

16. J. BOISSEVAIN, *les Italiens de Montréal. L'adaptation dans une société pluraliste*, Ottawa, Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Étude, n° 7, 1971, p. 10.

17. *Ibid.*, p. 13.

18. Y. BORDELEAU, L. BERNIER *et al.*, *les Comportements du groupe ethnique italien*, ministère de l'Immigration du Québec, ronéo., 1974, pp. 198-230.

19. Frank STURINO, « Family and Kin Cohesion among South Italian Immigrants in Toronto », in B. B. CAROLI, R. F. HARNEY, L. F. TOMASI (édit.), *The Italian Immigrant Woman in North America*, Toronto, The Multicultural History Society of Ontario, 1978, pp. 292 et sq.

20. Gilles LAVIGNE, « Le pouvoir ethnique : ses assises et ses objets », dans *la Transformation du pouvoir au Québec*, ACSALF : Colloque 1979, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1980, p. 176.

21. *Ibid.*, p. 177.

maternelle est passablement plus élevé à Montréal, où les Italiens cohabitent ensemble, qu'ailleurs en province où ils ne forment pas de communautés suffisamment importantes.

Tableau 1.5
Population d'origine italienne et population de langue maternelle italienne,
au Québec et à Montréal*, 1941 À 1971

	Population italienne au Québec	Population de langue maternelle italienne au Québec et taux de conservation		Population italienne à Montréal et proportion de la population italienne du Québec		Population de langue maternelle italienne à Montréal et taux de conservation	
	N 1-	N 2-	2/1 %	N 3-	3/1 %	N 4-	4/3 %
1941	28 051	21 580	76,9	25 432	90,7	20 195	93,6
1951	34 165	24 619	72,1	30 577	89,5	22 816	92,7
1961	108 552	89 806	82,7	99 081	91,3	84 015	93,5
1971	169 655	135 455	79,8	154,345	91	127 280	94,0

SOURCE : Y. BORDELEAU *et al.*, *op. cit.*, pp. 36-38.

* Nous incluons dans Montréal l'ensemble de l'île de Montréal et l'île Jésus.

En 1971, 91% de la population italienne du Québec vivait à Montréal et dans ses environs; de ceux-ci 96% habitaient directement sur l'île de Montréal contre seulement 4% sur l'île Jésus²². Les six principales concentrations de la population italienne sont, à Montréal, les quartiers Saint-Michel, Jean-Talon et Mile-End qui à eux seuls regroupent 51% de la population italienne de l'île de Montréal, et au sud, Saint-Henri avec 7% Enfin, les municipalités de Saint-Léonard et de Montréal-Nord regroupaient un peu plus de 16% de cette population²³. Ces six concentrations regroupaient près des trois quarts des Italiens de Montréal, mais on peut ajouter que les trois quartiers montréalais du nord de la ville sont contigus aux deux municipalités où les Italiens se sont installés et forment une proportion importante de la population. Au total, plus de 66% des Italiens de Montréal, près de 115 000 personnes, habitaient dans ces trois quartiers et ces deux municipalités en 1971.

Un autre indice de cette concentration résidentielle s'exprime dans la proportion d'Italiens dans les secteurs de recensement (selon la langue maternelle) : ainsi en 1971, 54% des Italiens de Montréal vivaient dans des secteurs où la proportion de la population italienne variait entre 5 et 25%, 40% de 25 à 60% et seulement 17% dans des secteurs où les Italiens comptaient pour moins de 5% de la population²⁴. Il est significatif à cet égard de signaler que ceux qui vivent dans des secteurs où les Italiens forment plus de 25% de la population ont un taux de conservation de l'italien comme langue d'usage de plus de 80%²⁵. Cette concentration résidentielle fait en sorte que ces immigrants vivent entre eux et dans leur langue. Ainsi, à la maison la langue italienne ou un dialecte régional sont les plus utilisés dans 88% des cas et dans 79% des cas avec les amis, 55% avec les commerçants, 63% avec les voisins et 59% dans le quartier²⁶.

Dans un autre ordre d'idée, il nous apparaît fondamental de décrire brièvement la structure socio-professionnelle des membres de cette communauté pour bien saisir sa place dans la structure de classes de la société québécoise.

22. Y. BORDELEAU *et al.*, *op. cit.*, p. 40.

23. *Ibid.*, pp. 32-34.

24. *Ibid.*, p. 41.

25. *Ibid.*, p. 48.

26. C. PAINCHAUD et R. POULIN, *op. cit.*, p. 260.

Soulignons d'abord que la main-d'œuvre italienne est très peu scolarisée. En effet, une étude faite à partir d'une bande échantillon tirée du recensement de 1971 sur la répartition sectorielle des travailleurs immigrants au Québec²⁷ montre que les travailleurs salariés italiens ont la proportion la plus élevée de personnes ayant huit ans ou moins de scolarité, soit 74,7%, contre seulement 6,4% ayant une ou plusieurs années de scolarité de niveau universitaire alors que pour l'ensemble de la main-d'œuvre québécoise ces proportions sont respectivement de 31,9% et 17,7%²⁸. Signalons qu'en 1971, 73,3% de la main-d'œuvre italienne était née en Italie, 22,8% au Québec et 3,9% ailleurs²⁹ et que les femmes comptaient pour 31% de l'ensemble de la main-d'œuvre salariée d'origine italienne³⁰.

L'enquête de Bordeleau *et al.* a montré qu'en 1974, 62% de la main-d'œuvre d'origine italienne était composée d'ouvriers manuels, concentrés principalement dans la fabrication et la construction, 24% dans le tertiaire, soit les services, la récréation, le transport, etc., 7% de « petits propriétaires », 4% de contremaîtres et 3% de techniciens et professionnels³¹. L'enquête du CNIC en 1978, donnait des résultats relativement semblables : 5,9% d'administrateurs, d'entrepreneurs et de commerçants, 18,4% de cols blancs et 75,7% de cols bleus³². Enfin, notre enquête en 1980 trouvait la même proportion de cols bleus, 75%, les autres travailleurs se dispersant dans les emplois de cols blancs (12,5%), et de propriétaires et professionnels 9,8%³³.

Ces grandes catégories de « cols blancs » et « cols bleus » sont évidemment très imprécises, mais les proportions dans chacune d'elles sont confirmées par plus d'une enquête. À partir des recensements de 1931, 1951 et 1961, Porter dégage cette nette tendance de la surreprésentation de la main-d'œuvre italienne au Canada dans les emplois non qualifiés et dans les services personnels³⁴. Spada ajoute que les données de ces recensements de 1931 à 1961 donnent l'impression que la main-d'œuvre italienne ressemble aux Amérindiens et Esquimaux du Canada à qui on a refusé toute mobilité sociale et économique³⁵. Par ailleurs, la bande échantillon de 1971 utilisée par Proulx pour analyser la répartition sectorielle des travailleurs immigrants du Québec nous donne des informations beaucoup plus précises sur la main-d'œuvre italienne. Le tableau 1.6 nous livre cette répartition pour les travailleurs italiens nés en Italie et pour l'ensemble de la main-d'œuvre née au Québec (qui inclut donc les francophones, les anglophones et les « autres » nés au Québec) pour la région métropolitaine de Montréal.

Globalement la main-d'œuvre italienne se distingue par sa très forte surreprésentation dans les activités manufacturières et la construction. Partout ailleurs elle est sous-représentée sauf dans les services personnels, la restauration et l'hébergement. Mais plus encore, Proulx distingue à l'intérieur du marché de travail des conditions sectorielles de travail en fonction des conditions de travail, du taux de syndicalisation, de la rémunération et des avantages sociaux offerts par les secteurs d'activité. Il dégage ainsi des secteurs « forts » et des secteurs « faibles » du marché du travail, les premiers étant ceux où les conditions de travail sont les plus avantageuses et qui employaient 23% de la main-d'œuvre de la région métropolitaine de Montréal en 1971. Ces secteurs forts sont le bâtiment et les travaux publics, le transport, les communications, les industries du tabac, de l'imprimerie, de la machinerie, des métaux primaires, de l'équipement de transport et des produits électriques³⁶. Les secteurs faibles employaient 27,5% de la main-d'œuvre en 1971 et regroupaient les secteurs où les conditions de travail sont les moins

27. Normand PROULX, Société METREQ, *la Répartition sectorielle des travailleurs immigrants au Québec*, ministère de l'Immigration, Études et Documents n° 8, novembre 1979.

28. *Ibid.*, p. 106.

29. *Ibid.*, p. 132.

30. *Ibid.*, p. 103.

31. Y. BORDELEAU *et al.*, *op. cit.*, pp. 57-59.

32. CNIC, *op. cit.*, pp. 66-67.

33. C. PAINCHAUD et R. POULIN, *op. cit.*, p. 305.

34. J. PORTER, *The Vertical Mosaic*, Toronto, Toronto University Press, 1965, pp. 563-567.

35. A. V. SPADA, *The Italians in Canada*, Montréal, Riviera Printers and Publishers Inc., 1969, p. 136.

36. N. PROULX, *op. cit.*, p. 49.

Tableau 1.6
Répartition sectorielle de la main-d'œuvre née au Québec et en Italie,
Montréal, 1971 (en %)

Secteur/lieu de naissance	Québec	Italie
Primaire	0,6	0,3
Activités manufacturières	24	47,1
Bâtiment, travaux publics	4,9	13
Transports, entreposage	6,7	3,5
Communication, serv. pub.	3,7	0,9
Commerce en gros	4,8	2,8
Commerce de détail	10,8	8,7
Finance, aff. immobilières	5,9	2,5
Services :		
Éducation	6,4	2,1
Santé	6	1,8
Services aux entreprises	3,4	0,9
Services personnels	1,9	2,9
Hébergement, restauration	3,1	4,1
Divers	2,7	2
Administration publique	6,4	1,7
Non spécifié	8,7	5,8
Toutes activités	100	100
Nombre de travailleurs	746 589	48 873

SOURCE : N. PROULX, METREQ, *la Répartition sectorielle...*, op. cit., p. 135. Compilation spéciale à partir du recensement de 1971.

avantageuses. Ce sont les services personnels, le commerce de détail, les industries du bois, du meuble, du textile, du vêtement, de la bonneterie, du cuir et les industries diverses. Tous les autres secteurs du marché du travail employaient 49,5% de la main-d'œuvre totale³⁷. Or, les travailleurs nés en Italie se retrouvent dans une proportion de 49,2% dans les secteurs faibles contre 27,5% pour la main-d'œuvre totale et 25,6% dans les secteurs forts contre 23% pour l'ensemble³⁸. Cette dernière proportion s'explique uniquement par la surreprésentation des Italiens dans la construction et les travaux publics. Dans les industries manufacturières près de 55% de la main-d'œuvre née en Italie est employée dans le vêtement (41,5%), la bonneterie et le textile³⁹.

Il n'est pas étonnant par conséquent que les revenus des travailleurs italiens soient faibles : selon Proulx les travailleurs québécois nés en Italie étaient au dixième rang sur douze en 1971 suivis des Portugais et des Grecs, alors qu'au premier rang on trouvait les Britanniques⁴⁰. En 1961, les Italiens occupaient le treizième rang sur quatorze suivis des Amérindiens et précédés des Québécois francophones⁴¹. Quoiqu'il en soit, les Italiens ont tendance à partager avec les francophones les dernières places dans l'échelle des revenus au Québec loin derrière des minorités privilégiées telles les Anglo-saxons, les Juifs et les Allemands.

Signalons enfin que selon notre enquête, 27,1% des répondants déclaraient travailler pour un employeur d'origine italienne, 32,3% pour un francophone, 18% pour un anglophone et 22,6% pour un employeur d'une autre origine (juive pour la majorité de ceux qui sont dans les secteurs du vêtement et de la bonneterie)⁴². Près du tiers des

37. *Ibid.* Cette configuration s'est transformée dans les années 1970 grâce à la progression de la syndicalisation et de la rémunération dans les secteurs public et para-public. Il est par ailleurs peu probable que la présence des travailleurs italiens y ait substantiellement augmentée.

38. *Ibid.*, p. 73.

39. *Ibid.*, p. 136.

40. *Ibid.*, p. 98.

41. Paul CAPPON, *le Conflit entre les Néo-Canadiens et les francophones de Montréal*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974, pp. 18-19.

42. C. PAINCHAUD et R. POULIN, op. cit., pp. 308-309. L'enquête de Bordeleau *et al.*, en 1974 s'est intéressée aux supérieurs immédiats des répondants : 33,1% de ceux-ci sont d'origine italienne, 28% des Québécois francophones, 19,1% des Anglo-Saxons et 19,7% d'une autre origine, en majorité des Juifs.

travailleurs italiens ont été embauchés par un Italien (propriétaire, contremaître ou autre) et 17% connaissaient ou étaient parents avec la personne les ayant embauchés⁴³. De plus, 48,2% de ces travailleurs côtoient principalement des Italiens au travail⁴⁴. Ceci signifie que les entreprises italo-québécoises drainent une proportion importante de la main-d'œuvre italienne, d'une part, et d'autre part que certaines entreprises marquent une préférence en faveur de ces travailleurs puisque près de la moitié de ceux-ci travaillent avec d'autres Italiens.

En fait, la situation de l'emploi des travailleurs italiens peut se résumer ainsi : la majorité de ces travailleurs sont peu qualifiés et occupent des emplois manuels ; près de la moitié d'entre eux travaillent avec des Italiens dans des secteurs précis, et bon nombre travaillent pour des Italiens. En d'autres termes, il semble exister des « ghettos » d'emplois où se concentrent les travailleurs italiens. Or, on peut raisonnablement penser que ce phénomène découle en bonne partie du type de processus migratoire. L'immigrant parrainé sera en effet amené à travailler, dans bien des cas, dans la même usine que son parrain, grâce à ce dernier qui le recommande auprès de l'employeur. L'immigration dépendante fonctionne grâce aux liens familiaux, et les ghettos d'emplois sont le prolongement sur le marché du travail de ce processus migratoire et de son fondement familial⁴⁵.

2. LE CONFLIT LINGUISTIQUE AU QUÉBEC ET L'ITALIANITÉ

Depuis 1967, soit depuis le début de la crise de Saint-Léonard, les luttes entourant la liberté de choix de la langue d'enseignement réclamée par la plupart des porte-parole de la communauté italienne de Montréal sont d'une importance capitale à plusieurs points de vue autant à l'intérieur de la communauté elle-même que pour l'ensemble de la société québécoise.

D'une part, cette résistance à la francisation a mis à nu aux yeux des francophones la position de la majorité des immigrants allophones quant au choix de la langue d'enseignement pour leurs enfants dans la mesure où l'anglais est apparu un outil de promotion sociale. Cette résistance mettait en évidence aussi leur situation ambiguë entre la majorité francophone et la puissante minorité anglophone du Québec. D'autre part, les luttes linguistiques ont en quelque sorte cristallisé la montée des organisations nationalistes québécoises et, jusqu'à un certain point, accéléré la montée du mouvement national⁴⁶.

Ces luttes ont provoqué en bonne partie la chute du gouvernement Bertrand en 1970 et du gouvernement Bourrassa en 1976 et ont donné lieu au dépôt en moins de dix ans de trois lois linguistiques.

Enfin, à l'intérieur de la communauté italienne, cette résistance à la francisation a provoqué l'émergence d'un mouvement social populaire sans précédent, accélérant et renforçant la restructuration de la communauté dans son ensemble sous l'hégémonie d'un nouveau leadership étroitement associé à une bourgeoisie italo-québécoise montante. Si la première vague migratoire était surtout encadrée par l'Église italienne (l'ensemble du corps ecclésiastique provient d'Italie) et les notables traditionnels, la deuxième vague donnera naissance à un nouvel encadrement, celui d'une bourgeoisie « parvenue », c'est-à-dire de ce groupe composé d'individus ayant eux-même immigré, mais qui ont « réussi ».

2.1 DONNÉES DU PROBLÈME

Selon les données de la CECM, de 1930 à 1978 la proportion des enfants italiens qui ont reçu leur éducation en anglais au Québec est passée de 37% à 90%⁴⁷. Le fran-

43. C. PAINCHAUD et R. POULIN, *op. cit.*, p. 308.

44. *Ibid.*, p. 309. Bordeleau *et al.* obtiennent une proportion de 45%.

45. F. STURINO arrive sensiblement aux mêmes conclusions lorsqu'il observe certaines concentrations d'Italiens dans les usines de Toronto : ceux-ci sont très souvent parents et sont originaires du même village italien..., *op. cit.*, p. 296.

46. D.J. TADDEO, R. TARAS, *The Language of Education Debate. A Study of the Political Dynamics between Quebec's Education Authorities and the Italian Community 1918-1982*, Montréal, Université Concordia, N.D., ronéo., 419 p.

47. D.J. TADDEO, R. TARAS, *op. cit.*, p. 77.

çais a été la langue d'éducation (et donc en partie de socialisation) de la majorité des enfants d'origine italienne jusqu'en 1946 pour décroître constamment par la suite. En 1981, 70% de ceux-ci fréquentaient encore le secteur anglophone, le plus souvent dans des écoles quasi mono-ethniques, c'est-à-dire italiennes⁴⁸. Le mouvement de transfert linguistique de la langue d'enseignement (et non de la langue maternelle) du français à l'anglais se circonscrit à la deuxième vague migratoire.

J. Boissevain, rapporte cette déclaration significative d'un immigrant italien qui explique pourquoi il a choisi pour ses enfants l'école anglaise :

Nous avons quitté les amis, les parents et la patrie. Nous sommes venus au Canada de si loin pour améliorer notre sort et assurer l'avenir de nos enfants. Il serait tout simplement insensé de restreindre l'éventail des emplois éventuellement accessibles à nos enfants en les faisant instruire en français, puisque cette langue ne se parle qu'au Québec. L'anglais est la langue de l'Amérique du Nord⁴⁹.

Il est évident que si l'immigrant italien a quitté sa patrie pour venir au Canada, c'est pour améliorer son sort et celui de sa famille. Il est apparu « insensé » à celui-ci de restreindre l'éventail des emplois de ses enfants en les faisant instruire en français, non pas uniquement parce que cette langue ne se parle qu'au Québec mais aussi parce qu'elle n'assure pas une forte promotion sociale. En fait c'est traditionnellement le bilinguisme qui a été favorisé par les immigrants italiens mais les quelques écoles qui l'appliquaient se sont vues obliger de mettre fin à cette expérience après maintes tergiversations⁵⁰.

L'Italien qui émigre, le fait pour des raisons économiques. Dès lors, il aura tendance et c'est normal, d'adopter ici la langue qui lui permettra, pense-t-il, d'obtenir plus facilement un emploi et progresser plus rapidement dans l'échelle sociale.

L'étude du CNIC publiée en 1978 prétendait que seulement 3% des Italiens de Montréal ont pour langue d'usage le français⁵¹. Nos données montrent que les enfants utilisent très peu le français à la maison, soit une proportion de 4,9% avec le père et 5,6% avec la mère. Ce sont principalement le dialecte régional et/ou l'italien qui sont utilisés à la maison (83%), suivi de l'anglais (10,7%). Ces données concernent la langue utilisée entre les enfants et les parents. Mais le phénomène de transfert linguistique vers l'anglais est beaucoup plus visible lorsque nous examinons la langue utilisée par les enfants entre eux. Ils communiquent entre eux en anglais dans une proportion de 72,3% et cette proportion atteint 79,8% lorsqu'ils communiquent avec leurs amis⁵².

La proportion des Italiens de langue maternelle anglaise s'accroît sensiblement. Entre 1951 et 1971, elle a augmenté de 28%. C'est surtout entre 1961 et 1971 que le phénomène s'est accentué montrant bien les conséquences du choix de l'anglais comme langue d'enseignement⁵³. La proportion aura encore tendance à augmenter au cours des prochaines années au moment où les enfants qui ont étudié à l'école anglaise auront eux-mêmes des enfants.

Mais il existe dans la société québécoise une contre-tendance marquée puisque la francisation des services publics et du travail adoptée par les gouvernements provinciaux oblige les Italo-Québécois à utiliser la langue française.

Selon nos données, la langue la plus utilisée par les Italo-Québécois dans les services publics (76,4%), dans les organismes (59,3%), à la banque (53%) et au travail (46,3%) est le français. La langue italienne (et/ou le dialecte) est la plus utilisée dans le quartier, avec les voisins, avec les commerçants, avec les amis et à la maison comme nous l'avons vu précédemment.

En aucun cas, la langue anglaise n'est proportionnellement plus utilisée que le français ou l'italien. Elle n'est que la deuxième langue au travail et dans les services publics. L'Italo-Québécois utilise la langue française dans ses communications avec la

48. *Ibid.*, pp. 77 et 403.

49. J. BOISSEVAIN, *op. cit.*, p. 38.

50. D.J. TADDEO, R. TARAS, *op. cit.*, p. 148.

51. CNIC, *op. cit.*, p. 57.

52. C. PAINCHAUD et R. POULIN, *op. cit.*, p. 255 et sq.

53. *Ibid.*, p. 259.

Tableau 2.1
La langue la plus utilisée en %, 1980

Milieux	Langue	Anglaise	Française	Italienne	N = 400
Travail		27,3	46,3	26,4	100
Quartier		11,4	29,4	59,1	100
Voisins		9,6	27,4	63	100
Commerçants		11,3	33	55,1	100
Banque		13,6	53	33,3	100
Amis		8,9	11,3	78,9	100
Organismes		12,5	59,3	28,2	100
Services publics		15,5	76,4	8,1	100
Maison		3,7	5,7	88	100*

SOURCE : C. PAINCHAUD et R. POULIN, *op. cit.*, p. 260.

* La différence en pourcentage représente les individus parlant d'autres langues.

société environnante et l'italien dans ses communications de caractère privé. Mais pour les enfants l'anglais occupe la première place.

En 1980, les répondants de notre échantillon ont signifié à 82,3% qu'il est important d'apprendre le français pour vivre au Québec tandis que dix ans plutôt, l'étude de J. Boissevain relève une très faible proportion de ses répondants qui trouve important d'apprendre le français.

Le choix de l'anglais comme langue d'enseignement pour les enfants a créé plusieurs paradoxes :

1- Cela augmente les tensions déjà existantes entre les francophones, les anglophones et les allophones. Cela est d'autant plus vrai pour les Italo-québécois qu'ils habitent dans les quartiers où ils côtoient des francophones et travaillent aussi en compagnie de francophones.

2- L'anglicisation des enfants a pour effet de renforcer l'utilisation de l'italien ou du dialecte régional à la maison. Les parents utilisent plus le français que l'anglais dans leurs communications avec la société environnante et c'est le contraire qui se produit pour les enfants. Leur langue d'usage à la maison sera donc nécessairement l'italien. Pour toutes les villes canadiennes où existe une communauté italienne importante, c'est à Montréal que le taux d'utilisation de la langue italienne et/ou des dialectes est le plus élevé⁵⁴. Ce phénomène est encore plus accentué lorsqu'on examine la langue utilisée entre les parents et les enfants. Ainsi, à Toronto, là où on retrouve la plus large communauté italienne du Canada, les enfants communiquent avec leurs parents en utilisant uniquement l'italien dans une proportion de 58%, ils alternent l'italien et l'anglais dans une proportion de 16,5% et utilisent uniquement l'anglais dans une proportion de 25,4%⁵⁵. Tandis qu'à Montréal, le taux d'utilisation de la langue italienne pour les communications entre les enfants et les parents atteint 83%⁵⁶.

Le conflit linguistique au Québec crée un espace qui permet le renforcement de l'italianité des Italo-Québécois. Les médias italo-phones (journaux, programmes de radio et télévision) ont la faveur de plus des 2/3 de la communauté. Les mariages intra-ethniques ont augmenté substantiellement au détriment des mariages interethniques entre 1950 et 1970. Ainsi, depuis la deuxième vague migratoire, à cause de l'élargissement de la communauté mais aussi du conflit national opposant francophones et anglophones au Québec, les Italo-Québécois ont su dégager un « espace ethnique » et, par la même, sauvegarder leurs attributs ethniques et linguistiques plus qu'ailleurs.

54. CNIC, *op. cit.*, p. 57.

55. Morton WEINFELD, *Myth and Reality in the Canadian Mosaic: Ethnic Identification in Toronto*, McGill University, Working Papers in Migration and Ethnicity, 78-3, p. 29.

56. C. PAINCHAUD et R. POULIN, *op. cit.*, p. 256.

2.2 ORGANISATION COMMUNAUTAIRE ET BOURGEOISIE ETHNIQUE

Le processus migratoire qui caractérise la deuxième vague d'immigration italienne au Canada et au Québec, la migration en chaîne axée sur les réseaux familiaux, a induit une dynamique de concentration résidentielle et une reproduction des traits culturels propres aux régions d'origine. La famille élargie et le rôle d'encadrement de l'église ont assuré une cohérence sociale certaine lors de la période d'établissement pendant les années 1950 et 1960.

Le faible statut socio-économique a une forte propension à provoquer un mode d'insertion que l'on qualifie de « *ghetto* » : cohabitation ethnique, endogamie, conservation de la langue d'origine et émergence d'une organisation communautaire (institutions, associations, etc.)⁵⁷. Ce mode d'insertion est particulièrement l'apanage des Européens du sud qui sont venus par le biais du système de parrainage, institutionnalisé et encouragé par l'État fédéral. Ces communautés immigrées se caractérisent aussi par une forte identification ethnique et une visibilité sociale.

La communauté italienne de Montréal véhicule l'ensemble de ces caractéristiques et forme le groupe qui compte le plus d'organisations qui lui sont propres. Les Italiens constituent avec les Juifs de Montréal les communautés les plus structurées et organisées. On peut décrire très succinctement cette organisation sociale Italo-québécoise comme suit : cinq paroisses catholiques et quelques « missions » italiennes, environ 80 associations régionales, des associations culturelles, folkloriques et sportives, des syndicats, des organisations de femmes, de jeunes, d'assistance, de travailleurs, d'intellectuels, deux associations patronales, des clubs d'âge d'or, des garderies, des médias en langue italienne, etc. On peut recenser de 150 à 200 organisations et/ou associations propres à la communauté italo-québécoise.

La majorité de ces organisations et associations ont été fondées dans les années 1960 à 1970 soit après la phase d'établissement et d'adaptation première des flux d'immigrants. Ce foisonnement s'explique évidemment par une dynamique intrinsèque à la communauté mais ce phénomène n'est pas étranger, selon nous, à l'insécurité provoquée par la « Révolution tranquille » et la montée du nationalisme québécois. Plus encore, la « crise de Saint-Léonard » qui a débuté en 1967 a marqué un point tournant dans la réorganisation de la communauté. Cette crise en effet et les « années d'incertitude⁵⁸ » qui ont suivi ont provoqué, en réaction, une volonté d'unification des organisations et associations de la communauté. Rappelons que la Commission Gendron était en marche, que la loi 63 était remise en question et que la communauté italienne constituait la cible première du mouvement nationaliste québécois en ce qui touche au choix de la langue d'enseignement.

Ainsi pendant que les Libéraux du Québec préparaient la Loi 22, une Fédération des Associations italiennes du Québec (FAIQ) voit le jour en 1972. Cette fédération était présidée par M. Pietro Rizzuto, un important homme d'affaires, entouré d'autres « notables » de la communauté. En fait, ces notables sont surtout des hommes d'affaires issus principalement de l'Association des hommes d'affaires et professionnels (CIBPA, Canadian Italian Businessmen and Professionals Association)⁵⁹. La FAIQ deviendra en 1974 le Congrès des Italo-Canadiens de la région du Québec tout en conservant essentiellement le même leadership. Au Québec, le Congrès regroupe aujourd'hui plus d'une centaine d'associations et d'organisations de toutes sortes et contrôle la majorité des services sociaux offerts aux Italiens. En conséquence le Congrès se pose comme le *porte-parole unique* de la communauté auprès des instances gouvernementales à tous les paliers⁶⁰.

57. A. LAPERRIÈRE, G. DESCHAMPS, « Les fondements sociaux des types d'insertion culturelle observés chez les Néo-Québécois et l'utilisation politique des cultures ethniques », dans *la Souveraineté du Québec : aspects économique, politique et culturel*, Montréal, Actes du colloque de l'ACSALF, mai 1978, p. 124.

58. Selon l'expression de G. Mingarelli, *Gli Italiani di Montreal. Note e Profile*, Montréal, Centro Italiano Attivita Commerciali-Artistiche, 1980, p. 134.

59. C. PAINCHAUD et R. POULIN, *op. cit.*, p. 366.

60. Voir *Bref historique du Congrès national des Italo-Canadiens, région du Québec*, Montréal, 15 juillet, 1981, p. 8.

Le FAIQ et plus tard le CNIC-RQ seront les principaux porte-parole de la communauté italienne du Québec lors des débats entourant les Lois 22 et 101, soit directement soit par l'intermédiaire du Consiglio Educativo Italo Canadese qui fut une créature du CNIC-RQ un temps mais qui s'en dissociera à cause de la modération de ses positions de 1975 à 1977. Le Consiglio était dirigé par la petite bourgeoisie mais appuyé par les hommes d'affaires et le clergé. Le Congrès a perdu à cette époque le leadership de la résistance à la restriction à l'école anglaise, mais quoiqu'il en soit il restera seul par la suite pour unifier et regrouper la majorité des associations de la communauté.

Le Congrès est dirigé depuis sa fondation par des hommes d'affaires issus de la communauté et plus précisément parmi les plus importants d'entre-eux. Arrêtons nous sur ce phénomène.

Le premier président fut M.P. Rizzuto membre très actif de la CIBPA et de la chambre de Commerce italienne de Montréal et président de la Compagnie Corival. Les autres présidents du CNIC-RQ ont été successivement MM. Di Battista, Viero, Molina et Sciascia tous très actifs à la CIBPA et à l'intérieur de diverses organisations de la communauté italienne. Ce sont aussi des hommes d'affaires importants : Di Battista est fondateur et PDG de la Fiducie canadienne italienne, Viero est président d'une agence de voyage, Molina d'une entreprise de produits métalliques. Enfin l'actuel président Sciascia est le premier professionnel qui occupe ce poste. La composition des quatre Conseils d'administration du CNIC-RQ de 1976 à 1981 révèle que dans tous les cas le président et un vice-président sont des dirigeants de la CIBPA et que généralement les hommes d'affaires y sont très largement représentés. En d'autres termes, tout le leadership du Congrès est issu de la principale association patronale italo-québécoise et plus particulièrement de la direction de celle-ci.

Tout se passe comme si un système étanche de cooptation s'était installé entre les dirigeants de la principale association patronale italo-québécoise et la direction du Congrès. Cette organisation patronale a joué entre les années 1950 et 1970 un rôle de médiation et de porte-parole de la communauté alors que le clergé s'occupait des services sociaux. J. Boissevain notait dans son étude qu'en ce qui concerne « l'influence à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté, la première place revient à la CIBPA. Ses dirigeants se donnent comme porte-parole de la communauté italienne auprès des gouvernements de Québec et d'Ottawa auxquels ils présentent périodiquement des mémoires⁶¹. »

Nous établissons donc une filiation directe entre cette organisation patronale et le Congrès qui s'est doté d'une façade plus démocratique dans un double souci de représentativité à l'intérieur et de reconnaissance à l'extérieur.

La très grande majorité des hommes d'affaires que compte aujourd'hui la communauté italienne sont issus de la vague migratoire d'après-guerre. Les plus importants d'entre eux, entrepreneurs, commerçants, industriels et financiers, forment un groupe social bien structuré par des liens de conseils d'administration, la participation à des organismes communautaires ou politiques (PLC et PLQ essentiellement), ce qui nous amène à saisir ce groupe en tant que fraction ethnique de la bourgeoisie ou plus précisément de bourgeoisie italo-québécoise⁶². Cette caractérisation s'appuie sur un certain nombre de phénomènes déterminants : le marché qu'ils desservent est essentiellement circonscrit à la communauté italienne (à l'exception de quelques manufacturiers et entrepreneurs de travaux publics), la main-d'œuvre qu'ils embauchent est très majoritairement italienne, et enfin leur implication sociale et politique, ou leur rayonnement, est aussi massivement ancrée dans cette communauté. Ainsi la communauté forme l'espace économique et politique de cette bourgeoisie ethnique. Par ailleurs, la reconnaissance accordée par les différents paliers gouvernementaux à cette organisation lui octroie un indéniable pouvoir de gestion sur la communauté (canalisation des subventions, services sociaux et culturels, etc.), qui en retour consolide son pouvoir et son

61. J. BOISSEVAIN, *op. cit.*, p. 23.

62. C. PAINCHAUD, *op. cit.*, pp. 15 à 21 et 109 à 136.

emprise sur cette communauté. Soulignons par ailleurs que la force du Congrès des Italo-Canadiens à Montréal tient pour beaucoup à la faiblesse de l'opposition progressiste.

2.3 LEADERSHIP ET PROCESSUS D'HÉGÉMONISATION POLITIQUE

Nous avons, très rapidement, signalé le rôle qu'a occupé l'Église catholique au sein de la communauté. On doit ici ajouter que plus de 95% des Italo-Québécois sont catholiques et que la très grande majorité de ceux-ci sont pratiquants.

Or cette institution a été le principal agent de cohésion sociale et culturelle pendant les années d'implantation de la deuxième vague migratoire. Plus encore les curés agissaient comme médiateurs entre les immigrants et les appareils d'État et comme travailleurs sociaux auprès des familles. Ils ont de plus pris part directement aux luttes linguistiques de la communauté. Mais l'essentiel de leur rôle d'encadrement social et de services auprès des immigrants est maintenant l'apanage d'un important organisme mis sur pied par le Congrès. Sur ce plan on peut en effet considérer que l'Église catholique est déclassée et que son rôle est devenu subsidiaire.

Les champs d'intervention du Congrès sont multiples : outre un quasi-monopole sur les services sociaux (délégué par l'État), le Congrès contrôle l'enseignement de l'italien aux jeunes et la majorité des activités culturelles et sportives de la communauté en recrutant les associations existantes et en unifiant et coordonnant leurs efforts sous sa bannière. Les hommes d'affaires ne sont pas laissés dans l'ombre puisque c'est dans le cadre de la plus importante foire commerciale annuelle, organisée par le Congrès et la CIBPA que l'on présente la production culturelle de la communauté et que l'on met en valeur leurs propres réalisations.

Sur le plan politique le Congrès est aussi très présent. Il s'exprime dans des mémoires et diverses formes de représentation et de lobbying auprès de tous les paliers de gouvernement, par exemple sur la politique canadienne d'immigration, sur l'unité canadienne, sur le multiculturalisme et le bilinguisme qu'il favorise, sur les rapports bilatéraux Canada-Italie, etc. Au palier provincial c'est évidemment les lois linguistiques qui ont accaparé l'essentiel des efforts, mais aussi la quête du statut de seul interlocuteur valable de la communauté, ce que d'ailleurs le ministère de l'Immigration du Québec lui reconnaissait en 1979.

La politique canadienne du multiculturalisme est particulièrement importante pour une organisation comme le Congrès et la bourgeoisie ethnique qui en a le contrôle. Cette politique est en effet une reconnaissance officielle des cultures ethniques au Canada et c'est aux « élites » qu'est dévolue la tâche de promouvoir et de gérer ces politiques à l'intérieur de leur communauté. Au Québec par exemple le Congrès peut se vanter d'avoir reçu la presque-totalité des subventions accordées à la communauté italienne par le Secrétariat d'État et les programmes administrés par le ministère du Multiculturalisme.

Le Congrès, et derrière celui-ci la bourgeoisie italo-québécoise, assume donc immédiatement le leadership à l'intérieur de la communauté. La restructuration de l'organisation communautaire induite par les luttes linguistiques et la montée du nationalisme de la fin des années 1960 et au cours des années 1970 a enclenché un processus d'hégémonisation politique sur l'ensemble de cette organisation communautaire et a fait glisser le pouvoir des mains des curés à celles de cette bourgeoisie ethnique montante.

Si la bourgeoisie italo-québécoise investit tant d'efforts dans l'organisation de la communauté c'est que celle-ci lui confère un pouvoir politique certain. La communauté est en définitive son espace politique tout autant que sa base d'accumulation vitale.

3. CONCLUSION

Ces gens (les Italiens) sont bien connus pour être de très mauvais colons [...] il me semble déplorable que cette classe d'immigrants soit amenée ici pour quelque travail que ce soit, sauf pour le travail dans les mines [...] je crois que cette classe d'émigrants ne fera rien de bon pour notre pays [...] Ils n'ont été amenés ici que par la seule insistance de la compagnie de chemin de fer⁶³.

63. Dans Donald AVERY, « Canadian Immigration Policy and the Foreign Navy, 1874-1914 », dans *The Canadian Historical Association. Historical Papers*, 1972, p. 141 (notre traduction).

C'est à partir de cette affirmation du Commissaire à l'Immigration de Winnipeg au début du siècle (1901) qu'on peut jauger l'histoire de l'immigration italienne au Canada ainsi que les formes prévalantes et constitutives de la genèse des communautés italiennes à travers le Canada.

La première vague migratoire était constituée de travailleurs saisonniers. Les Italiens ne devaient pas s'établir sur les terres de colonisation de l'Ouest canadien. Ils n'avaient pas accès aux privilèges, fussent-ils minces pour la plupart, accordés aux autres groupes d'immigrants. Comme les Canadiens français, ils devaient accumuler un capital suffisant pour défrayer eux-mêmes l'ensemble des frais encourus pour l'établissement dans l'Ouest canadien.

Ils ne pouvaient pas participer à la formation de la « nation canadienne » qu'on tentait de construire.

L'évolution du marché de la main-d'œuvre au Canada, la nécessité de construire une infrastructure aux villes en développement à cause de la vague d'industrialisation, ont produit la formation des premières communautés italiennes stables. Cette main-d'œuvre de « mauvais colons » sera nécessaire pour certains emplois. Ceci façonnera non seulement la formation des premières communautés italiennes mais aussi la deuxième vague migratoire plus massive qui arrivera au Canada après la Deuxième Guerre mondiale.

L'immigration des travailleurs et des paysans italiens, et de leurs familles, sera caractérisée par une sous-scolarisation et une faible connaissance des langues officielles du Canada. Ils viendront au pays par le biais du parrainage et de la désignation, c'est-à-dire par les soins de la famille. Cette immigration en chaîne se retrouvera insérée dans des emplois non qualifiés des secteurs manufacturiers, de la construction et des travaux publics. Ils occuperont une position sociale et économique défavorisée dans l'échelle sociale.

Mais puisqu'ils sont venus au Canada pour améliorer leur position économique et puisque l'apprentissage de la langue française ne leur permettait pas une forte mobilité sociale, les immigrants italiens de la deuxième vague ont largement privilégié l'apprentissage de la langue anglaise.

Le libre choix de la langue d'enseignement est vite devenu une nécessité économique-sociale. Malgré les affinités entre les deux langues latines, malgré une cohabitation au niveau résidentiel et dans l'emploi avec les francophones, la langue anglaise restait indubitablement la langue de la promotion sociale.

L'explosion du mouvement national québécois des deux dernières décennies remettait en cause l'assimilation du côté anglophone. Cela a provoqué au Québec d'interminables débats et l'adoption de trois lois linguistiques. Mais ces lois, notamment les Lois 22 et 101, visaient uniquement les immigrants. Elles n'ont jamais remis en cause l'existence des deux systèmes scolaires. Des restrictions s'adressant aux seuls immigrants ont été mises en place, timidement et gauchement par la Loi 22 et plus radicalement par la Loi 101. Les privilèges réels dont bénéficie la langue anglaise, la langue des « affaires », perdurent toujours malgré ces lois. Les Italo-Québécois le savent bien et résistent tant bien que mal aux dispositions de ces lois. C'est une résistance à caractère populaire car c'est l'avenir économique et social des enfants italiens qui se joue dans ce conflit, du moins c'est le sentiment dominant de la communauté italienne.

Les lois linguistiques au Québec en refusant de s'attaquer à l'existence des deux systèmes scolaires, en obligeant les immigrants à s'instruire en français, ce qui ne touche que les immigrants dépendants qui n'ont pas cette connaissance des langues officielles du pays et qui forment précisément cette main-d'œuvre non spécialisée, maintiennent sinon renforcent leur position désavantageuse dans la structure sociale.

Il est évident que l'orientation actuelle du nationalisme au Québec ne remet pas en cause la situation d'oppression que connaissent les groupes immigrants dépendants. Ce nationalisme ne remet en cause que le partage des pouvoirs entre le Québec et l'État fédéral. Ce n'est donc pas sans raisons que les Italo-Québécois, ne peuvent pas s'iden-

tifier au nationalisme québécois, nationalisme qui ne leur permet guère plus, sinon moins, que le folklore multiculturaliste du nationalisme canadien.

Mais l'insertion des Italiens dans une société où un conflit national ébranle les rapports séculaires entre l'État canadien et le Québec leur permet non seulement de préserver leurs attributs nationaux et régionaux caractéristiques de l'immigration dépendante, de la concentration résidentielle et du mode d'insertion de «ghetto» de l'immigration à faible statut économique mais aussi de les renforcer.

Le conflit linguistique a eu aussi pour effet d'accélérer la «modernisation» de l'organisation communautaire. Les hommes d'affaires italo-québécois ont pris le relais de l'organisation de la communauté laissant quelque peu derrière les notabilités traditionnelles et l'Église italienne missionnaire.

L'augmentation quantitative de la communauté italo-québécoise suite à la deuxième vague migratoire a permis à certains membres de cette communauté d'accéder au rang de bourgeois. Bien qu'elle soit faible, cette classe sociale existe. Elle s'appuie sur un marché de main-d'œuvre et de consommateurs relativement captif. La défense de l'italianité permet la défense du marché ethnique, base d'accumulation première et rampe de lancement vers le marché plus large des sociétés québécoise et canadienne.

L'espace ethnique spécifique au Québec généré par le conflit national a impulsé une dynamique qui permet aux leaders de la communauté de jouer un rôle extrêmement important au niveau de l'ensemble canadien. Ce sont les Italo-Québécois qui ont donné l'impulsion à l'organisation pan-canadienne des communautés par le biais de la création du Congrès national des Italo-Canadiens⁶⁴.

Le conflit linguistique québécois comme effet du conflit national a eu pour conséquence d'unifier la communauté italo-québécoise contre le nationalisme québécois tel qu'il s'est exprimé, sous la houlette de ce nouveau leadership assumé par la bourgeoisie italo-québécoise, lui offrant ainsi les moyens politiques de gérer le «ghetto» face à une opposition presque inexistante.

RÉSUMÉ

La communauté italo-québécoise que l'on connaît aujourd'hui est issue en grande partie d'un processus migratoire massif qui a eu cours au lendemain du deuxième conflit mondial. Les origines socio-économiques faibles de ce groupe ethnique l'on amené à favoriser la langue anglaise comme véhicule de promotion sociale et à résister farouchement à l'imposition du français comme langue d'enseignement. Le conflit linguistique au Québec ainsi que les oppositions entre anglophones et francophones ont aidé à préserver des «espaces ethniques» et à promouvoir l'italianité. Mais plus encore, la résistance à la francisation a provoqué l'émergence d'un mouvement social populaire sans précédent, qui a accéléré le processus de restructuration et de modernisation du pouvoir à l'intérieur de la communauté sous l'hégémonie d'un nouveau leadership étroitement associé à une bourgeoisie ethnique montante.

SUMMARY

The Italian-Quebec community as we know it today issued in large part from a process of massive migration which took place immediately after the Second World War. The low socio-economic origins of this ethnic group led it to prefer the English language as a vehicle of social promotion and to resist fiercely the imposition of French as the language of education. Linguistic conflict in Quebec and the opposition between English-speaking and French-speaking groups have helped preserve "ethnic space" and promote Italian-ness. More importantly, however, the resistance to attempts to make them French-speaking has led to the emergence of an unprecedented popular social movement which has accelerated the process of reorganization and modernization of power inside the community, under the hegemony of a new leadership closely associated with a rising ethnic bourgeoisie.

RESUMEN

La comunidad italo-quebequesa que conocemos hoy deriva en gran parte de un proceso migratorio masivo que se produjo después del segundo conflicto mundial. Los débiles orígenes socio-económicos de este grupo étnico lo han llevado a favorecer al idioma inglés como vehículo de promoción social y a resistir fuertemente a la imposición del francés como idioma de enseñanza. El conflicto lingüístico en Québec, de la misma manera que la oposición entre francoparlantes y angloparlantes, han ayudado a preservar los «espacios étnicos» y a promover la italianidad. Más aún, la resistencia a la francización ha provocado la aparición de un movimiento social popular sin precedentes, que ha acelerado el proceso de restructuración y de modernización del poder al interior de la comunidad bajo la hegemonía de un liderazgo estrechamente asociado a una burguesía étnica creciente.

64. C'est le cas aussi pour les communautés grecque et juive du Québec.